

PRÉ-INSCRIPTION ET RÉSERVATION EN LIGNE

Pré-inscription en ligne sur l'espace citoyen du vendredi 9 janvier à 9 h au dimanche 25 janvier à 23 h

Rendez-vous sur www.ponthieu-marquenterre.fr

Cliquez sur « espace citoyen » sur la barre latérale à droite.
La démarche comprend trois étapes :

Etape 1 : pré-inscription

Connectez-vous ou créez votre espace et cliquez sur inscription administrative.

Les pièces obligatoires suivantes vous seront demandées :

- Le dossier d'inscription périscolaire et/ou extrascolaire 2025/26 (sauf s'il a déjà été fourni)
- Une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile et extrascolaire couvrant l'enfant
- Une copie du carnet de vaccination de l'enfant ou une attestation délivrée par le médecin traitant

ATTENTION :

Les réservations seront possibles sous réserve de la validation de la pré-inscription.

Etape 2 : réservation des jours de présence et des repas

Une fois la pré-inscription validée par le service, vous recevez un courriel.

Dans votre espace citoyen, cliquez sur réserver annuler, puis sur le nom de l'enfant pour définir les jours de présence et réserver les repas correspondants.

> Répétez autant de fois les étapes 1 et 2 que vous avez d'enfants à inscrire.

Etape 3 : paiement à réception de la facture

Une facture récapitulant l'ensemble des réservations vous parviendra par courriel.

Le règlement doit intervenir au plus tard une semaine avant le début des accueils de loisirs.

Besoin d'un accompagnement pour cette démarche en ligne ?

Contactez le service Scolaire-Périscolaire Enfance-Jeunesse.

SERVICE SCOLAIRE-PÉRISCOLAIRE ENFANCE-JEUNESSE

33 bis, route du Crotoy - 80120 Rue

03 22 27 22 76

centresde loisirs@ponthieu-marquenterre.fr

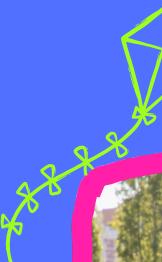
www.ponthieu-marquenterre.fr



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE



ACCUEILS DE LOISIRS

SEMAINES DU 16 AU 20 FÉVRIER
ET DU 13 AU 17 AVRIL 2026

3/15 ANS



**NOMBRE
DE PLACES
LIMITÉES**

Pré-inscriptions
en ligne
du 9 au 25
janvier

HIVER-PRINTEMPS 2026

www.ponthieu-marquenterre.fr

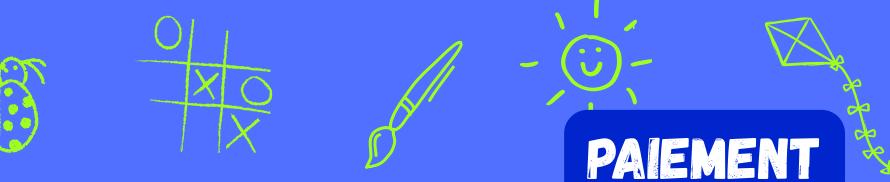




ACCUEILS DE LOISIRS

DU 16 AU 20 FÉVRIER

- **Le Crotoy** | école Jules Verne
- **Nouvion** | école primaire
- **Saint-Riquier** | école Becquestoile



PAIEMENT

Les réservations se font à la semaine et sont validées une fois le paiement reçu.

Les modalités de paiement acceptées sont :

- paiement en ligne par carte bleue sur l'espace citoyen
- directement auprès de la direction périscolaire de l'école de votre enfant ou sur rendez-vous au siège de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre à Rue :
- par chèques (à l'ordre de la régie ALSH séjours vacances CCPM)
- par chèques ANCV et CESU
- en espèces

En cas de non-paiement une semaine avant le début des accueils de loisirs, la réservation est annulée.

GROUPES

Les enfants sont répartis dans des groupes selon leur tranche d'âge :

Petits : de 3 à 5 ans (accueil possible dès 2 ans si l'enfant est scolarisé)

Moyens : de 6 à 9 ans

Grands : de 10 à 15 ans



HORAIRES

9 h-12 h / 14 h-17 h

Accueil demi-pensionnaires de 12 h à 14 h

Accueil et départ échelonnés de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h



RESTAURATION

Sur réservation à l'inscription

3,80 € le repas



À PRÉVOIR DANS LE SAC

Une gourde et des vêtements adaptés aux conditions climatiques. Les vêtements doivent être identifiés au nom de l'enfant. Pour les petits : un change et le doudou pour la sieste si besoin. Les goûters sont fournis (boissons comprises).

TARIFS À LA SEMAINE

TARIFS HABITANTS

Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

Tarifs semaine

Tarifs semaine après déduction CAF **

TARIFS EXTÉRIEUX

Tarifs semaine

Tarifs semaine après déduction CAF **

QUOTIENT FAMILIAL *

≤ à 458 €

50 €

32,50 €

70 €

52,50 €

De 459 € à 724 €

54 €

36,50 €

74 €

56,50 €

De 725 € à 900 €

58 €

40,50 €

78 €

60,50 €

À partir de 901 €

62 €

82 €

+ Repas :
3,80 € par jour

tarif fixe (ne dépend pas du quotient familial et du lieu de résidence)

* Quotient familial référence CAF : 900 €, valeur janvier 2025

** Allocataires de la CAF de la Somme uniquement. Aide aux loisirs de 3,50 € / jour / enfant ou 1,50 € / demi-journée